

Toscane, près de *Livourne*, n'est pas tout-à-fait terminé; mais il y a aparence que cette affaire n'aura pas de suites; quoique la République de *Genes* continuë à se plaindre amèrement du Gouverneur de *Livourne*, pour avoir procédé contre le droit des gens, (ce sont ses termes dans un Mémoire qu'elle a fait remettre à *Florence*) au sujet de l'arrêt des deux Bâtimens Genoïs & de l'emprisonnement de l'Equipage.

On attend là-dessus la réponse de la Régence de *Toscane*, qui vraisemblablement ne la donnera qu'après le retour d'un Courier qu'elle a dépêché à *Vienne*, pour savoir sur le tout l'intention de l'Empereur.

III. CORSE. Il étoit survenu quelque difficulté à la *Bastia*, comme le portent des Lettres de cette Ville, entre le Marquis de Curzai, Plénipotentiaire du Roi de France dans cette Isle, & le Vice-Gérant de la République, au sujet de l'étenduë de leur autorité. Mais les choses se retrouvent en règle, d'autant que le Marquis de Curzay a remis au Vice-Gérant la connoissance de toutes les causes civiles & criminelles qui ne regardent point le militaire, dont ce Marquis s'est réservé la direction générale dans toute l'étenduë de la *Corse*.

Voici des nouvelles particulières de cette Isle, contenues dans une Lettre qui nous a été écrite de la *Bastia*, en date du 24. Décembre.

» Le premier de ce mois, entre les neuf & dix
 » heures du matin, un Capitaine & un Lieu-
 » tenant du Régiment de Tournaisis, le pre-
 » mier appelé Mr. d'Ardenne, l'autre Mr. le
 » Bouc, passant de la *Bastia* à *Ajaccio*, furent attra-
 » qués dans un petit Bois par douze Brigands,
 » que le Marquis de Curzay avoit bannis de